



Bordeaux, le 26 octobre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion du comité de pilotage du Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest

Michel DELPUECH, préfet de la Région Aquitaine, préfet coordonnateur du GPSO, a réuni le comité de pilotage du Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest, ce vendredi 26 octobre 2012 à Bordeaux, en présence d'Alain ROUSSET, président du Conseil régional d'Aquitaine, Martin MALVY, président du Conseil régional de Midi-Pyrénées, Hubert DUMESNIL, président de Réseau ferré de France et des représentants des services de l'Etat.

1) Il a rappelé :

- **l'importance et le caractère stratégique pour les territoires du « GPSO »**, qui inscrira plus pleinement encore les deux régions dans l'espace européen, en facilitant les échanges non seulement avec l'Espagne mais aussi avec l'ensemble de l'hexagone et tout le Nord Ouest européen, qui renforcera l'attractivité et la compétitivité du grand sud-ouest, et qui s'inscrit résolument dans le choix du développement durable ;
- **sa volonté de veiller à la qualité des procédures et au respect du calendrier** : enquêtes publiques été 2013 et déclaration d'utilité publique fin 2014 ;
- **la mise en place par le Gouvernement d'une commission** chargée de hiérarchiser les projets inscrits au Schéma National des Infrastructures de Transport. Elle formulera sous six mois des recommandations sur les principes d'un nouveau schéma national de mobilité durable, reposant à la fois sur les infrastructures et les services de transports, dans l'objectif de répondre aux besoins de mobilité durable tout en étant réaliste sur le plan financier. Cependant, ce travail nécessaire ne doit en aucun cas retarder l'avancement des procédures ;

Le préfet de Région a également souligné l'importance du **lien entre le projet GPSO et la desserte Béarn-Bigorre**, et l'opportunité de le faire prendre en compte par la commission d'évaluation du SNIT.

2) RFF a présenté l'avancement de l'ensemble des réflexions et des concertations qu'il a conduites et les propositions d'optimisation du projet sur trois secteurs suivants :

- **Tarn-et-Garonne**, où le comité territorial de Midi-Pyrénées a favorisé une évolution positive de la concertation et des échanges entre les collectivités concernées et RFF sur les secteurs de Bressols et d'Auvillar ;
- **Lot-et-Garonne** : les questions évoquées sur Xaintrailles et Agen ont trouvé réponse ; dans le secteur de Layrac, la concertation locale sera poursuivie après les élections municipales à venir ;
- En ce qui concerne les **Pyrénées-Atlantiques** et le **secteur de Saint-Jean-de-Luz**, le COPIL a pris acte des recommandations de la mission confiée au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) qui :
 - écarte la variante H462 à la fois parce qu'elle a un impact plus fort pour les populations et les milieux naturels, et parce qu'elle a un coût plus élevé ;
 - a proposé une variante, dite H463, qui prend en compte les différentes contraintes.

Les conclusions de cette étude seront adressées dans les meilleurs délais aux communes concernées et une commission consultative locale se réunira d'ici fin novembre pour recueillir les avis.

.../...

3) Au-delà des questions de tracé, RFF a présenté les résultats des études de trafics, l'estimation du coût du projet et les résultats du bilan socio-économique qui fait apparaître une valeur nette positive de 5 milliards d'euros (comparaison entre le coût et les retombées socio-économiques). Ces documents figureront dans les dossiers d'enquête publique.

Il a également dressé un point d'avancement sur le financement des études, sur le programme d'anticipations foncières, et a présenté le calendrier des prochaines étapes de l'opération :

- préparation des dossiers d'enquête publique (fin 2012/début 2013)
- consultation de l'autorité environnementale (second trimestre 2013)
- enquêtes publiques été 2013, avant la décision concernant l'utilité publique des 3 opérations fin 2014.

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - *Bureau de la Communication Interministérielle* -
Tél. : 05 56 90 60 18 - Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - *Sophie BILLA* - Tél. : 06 07 62 05 99
